Accompagner les entreprises

La stratégie régionale de Développement Economique des Entreprises

Le contexte actuel de crises multiples, sanitaires, géopolitiques, climatiques, démographiques a montré l'importance de mieux préparer nos régions aux mutations en cours et à venir.

La Région Normandie souhaite poursuivre le déploiement d'un modèle de développement économique adapté à ses atouts et contraintes et répondant aux différents enjeux auxquels elle fait face. Ce modèle est constitué de 8 piliers, qui constituent les fondements de la stratégie régionale :

- Souveraineté : renforcer la souveraineté économique régionale face à l'incertitude.
- Sobriété : intégrer une logique de sobriété dans l'utilisation des ressources (naturelles, foncières, énergétiques…).
- Innovation : favoriser une démarche d'innovation « bottom-up » et intensifier le soutien à l'entreprenariat.
- Territoires et filières : développer les dynamiques territoriales et réaffirmer le rôle du collectif à travers l'accompagnement des filières.
- Ingénierie financière : poursuivre le développement et l'adaptation des outils financiers de soutien aux entreprises.

- International : veiller à un développement exogène et à l’accueil d’entreprises étrangères choisies, s’intégrant dans notre modèle de développement.
- Intelligence Économique : intensifier la dynamique régionale d’Intelligence Économique et de Maîtrise des risques.
- L’ESS, un levier pour une économie normande responsable et résiliente

SRDEII 2022-2028
SRDEEII - Dépliant

La Région soutient l'important projet d’extension du site de production de FRIAL à Falaise (14)

Le site de production FRIAL de Falaise est installé depuis 2014 au cœur de la Normandie. L’entreprise finalise l’acquisition d’une parcelle adjacente d’environ 3.9 hectares, destinée à recevoir un nouvel atelier de production dédié à une clientèle européenne et au grand export.

La Région Normandie accompagne pleinement ce projet par un soutien financier substantiel de l’ordre de 8 millions d'euros en prêt à taux nul et subvention, effort qui est à la hauteur des enjeux à venir dans le secteur de la communauté de commune de Falaise en termes d’activité économique pourvoyeuse d’emplois. En effet, la montée en puissance progressive du site permettra dans un premier temps la création de 60 emplois. La Région interviendra également sur le volet formation des salariés.

La Région renouvelle son soutien au Club ETI Normandie

Le partenariat entre la Région Normandie et le Club des Entreprises de Taille Intermédiaire Normandie (ETI Act 2024-2026) a été renouvelé en 2024. Objectifs : se mobiliser pour accompagner la réindustrialisation du territoire, le développement des activités commerciales et services et de l’emploi.

La feuille de route partagée permettra de mieux identifier les domaines clés où les ETI peuvent contribuer à :

- positionner la Normandie en tant pôle économique dynamique et attractif

- contribuer à un développement durable des ETI et des PME à fort potentiel
- favoriser l’émergence de nouvelles ETI

Accompagner les créateurs et repreneurs d’entreprise

Ici, je monte ma boîte

Du laboratoire à l'entreprise

Accompagner les entreprises en situation de fragilité

Comme la plupart des régions françaises, la Normandie est confrontée aux enjeux du maintien de ses activités industrielles, qui conditionnent les emplois du futur. Son tissu industriel est à la fois composé de grands donneurs d'ordre internationaux et d'un tissu riche de PME intervenant en sous-traitance ou en direct. Afin de soutenir ce tissu économique fragilisé par la crise et les difficultés d'accès aux financements, le sujet des "entreprises et des territoires en mutations économiques" est une priorité.

La Région Normandie s'est doté d'un outil stratégique pour :

- rétablir la situation d'entreprises en situation d'urgence et/ou de fragilité
- sauvegarder les activités et les emplois régionaux
- maintenir les compétences sur le territoire
- permettre le retour à la rentabilité des entreprises normandes sur le long terme

Ce dispositif s'adresse à toutes les entreprises et associations à vocation économique normandes, quels que soient leur taille, secteur d'activité et forme juridique, qui rencontrent des difficultés structurelles ou conjoncturelles. La Mission A.R.M.E. les accompagne en amont de toute procédure judiciaire mais aussi en appui lors de redressements engagés.

Mutations économiques et préventions des difficultés

Accompagner sur des projets d'innovation collaboratifs

L'innovation est nécessaire au développement économique pour pérenniser des secteurs économiques stratégiques et ainsi, permettre le déploiement de nouveaux produits, nouveaux usages, process, applications, utilisations...

Ainsi, à travers des projets innovants, il convient de valoriser et permettre le transfert des travaux de recherche vers le tissu industriel régional, en soutenant les risques d’innovation pris par les entreprises régionales et par les organismes de recherche. L'objectif : créer de la valeur ajoutée, de l’emploi et une montée en compétence en R&D publique et privée sur le territoire régional.

Le potentiel offert par l’excellence scientifique et technologique du territoire permet de stimuler la créativité au sein des entreprises.

Exemples d'accompagnement

- accompagnement des entreprises et des équipes de recherche publiques et/ou privées dans des projets collaboratifs d’innovation menant des projets particulièrement ambitieux nécessitant une prise de risque pour aller sur le marché
- soutien aux projets d’équipements mutualisés, fab-lab, plateaux techniques, démonstrateurs, et autres lieux permettent la créativité, l’échange, l’expérimentation et la réalisation de projets de R&D et d’innovation, entre chercheurs de laboratoires privés et publics et les entreprises
- accompagnement des projets de territoire qui mêlent des activités économiques, de RDI, d’enseignement supérieur, liées à des spécificités économiques, d’excellence, de ressources, de bassin de vie…
- soutien des projets d’innovation des pôles de compétitivité, filières et centres techniques en synergies avec les entreprises, laboratoires et centres de formation, dans les filières d'excellence du territoire

Accompagner les investissements étrangers en Normandie

Avec plus de 776 entreprises étrangères présentes en Normandie employant 45 000 salariés en 2020, l’investissement étranger joue un rôle primordial dans l’économie régionale.

La Normandie : Une position géographique stratégique

La Normandie bénéficie d’une position géographique stratégique. Elle s’étend le long de la route maritime la plus fréquentée au monde, et est au cœur d'un marché européen riche de 200 millions de consommateurs. Caractérisée par son esprit d'innovation, son réseau de transport, son excellence dans la recherche et l'industrie, la Normandie jouit d'un dynamisme entrepreneurial singulier au niveau hexagonal.

C**es atouts sont reconnus par les acteurs internationaux qui réinvestissent massivement sur leurs sites industriels normands**. Plus d’un projet sur trois est un projet d’extension de site. Nombreux sont ceux intégrant des investissements en lien avec la décarbonation de leur production.

L'engagement de la Normandie industrielle dans la décarbonation, un véritable atout pour l'attrait de nouveaux capitaux étrangers

L'année 2023 a été marquée par une **croissance significative de l’attractivité de la Normandie** pour les investisseurs étrangers ainsi qu’un impact positif sur l’emploi local. Contrairement aux années précédentes, les projets de créations de filiales sont majoritaires.

Pourquoi les entreprises étrangères investissent-elles en Normandie ? La Normandie se distingue par sa compétitivité économique, un accès à l’énergie décarbonée et un emplacement stratégique facilitant les échanges commerciaux en France et à l’international. Avec un tissu de sous-traitants innovants, des secteurs diversifiés et dynamiques, un réseau de transport développé, et une excellence reconnue en recherche et en industrie, les projets majeurs d'implantation sur le territoire de ces dernières années confirment l'attractivité de la Normandie et sa volonté d'accompagner les industriels vers des investissements d'avenir et une économie verte.

La Normandie est particulièrement attractive pour les grands pays industriels engagés dans la transition verte. En 2023, l'Allemagne est le 1er investisseur avec 27 projets d'implantations, suivie par les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas. Des entreprises de plus de 22 nationalités différentes ont investi en Normandie, confirmant ainsi la notoriété industrielle du territoire.

Ils ont investi en Normandie

Si la Seine Maritime reste le premier territoire normand destinataire des projets d'investissements avec plus de 50 % des projets d'investissements, tous les départements de la Normandie ont bénéficié des projets d'investisseurs internationaux.

Quelques exemples :

- Calvados : **Kazidomi, le leader belge de e-commerce de l'alimentation bio** a renforcé sa présence en France en acquérant l'entreprise Graine de Bonne santé.
- Eure : **Collins Aerospace du groupe Raytheon Technologies (USA)** réduit son empreinte carbone en investissant dans une nouvelle ligne de traitement de surface sur son site de Saint-Marcel.
- Manche : Le **leader mondial de la filtration Donaldson (USA)** continue de recruter pour répondre à la croissance de son activité et au développement de nouveaux produits.
- Orne : L'entreprise **Thepenier Pharma et Cosmetics, du japonais Nippon Shikizai**, continue de recruter sur son site Saint-Langis-lès-Mortagne. Ces embauches sont consécutives aux investissements réalisés les années précédentes.
- Seine-Maritime : **L'usine Nestlé**, située à Rouxmesnil à proximité de Dieppe, s'équipe d'un nouvel évaporateur pour recycler les vapeurs d'eau, confirmant la transition écologique du site engagée depuis plusieurs années.

Par ailleurs, l'Axe Seine confirme son attractivité avec des projets d'envergure :

- Le **néerlandais Ebusco va assembler des bus électriques dans l'usine Renault de Cléon**. Un investissement de 10 millions d'euros permettra d'équiper ce site qui devrait être opérationnel début 2024. Prévision

d’embauches : 350 salariés d’ici à 2026.

- Le **chimiste américain Eastman a choisi la zone d'activité industrielle de Port-Jérôme pour implanter la plus grande usine au monde de recyclage** chimique des déchets d'emballages en PET. Le projet représente un investissement de 850 millions d'euros et le recrutement de 350 salariés.
- L’entreprise **belge Futerro a décidé d’implanter à Port-Jérôme une bioraffinerie** permettant de produire du plastique biosourcé et de le recycler. Le site, à proximité de Port-Jérôme, aura une capacité de production annuelle de 75 000 tonnes et emploiera 250 personnes.

Ferrero en France poursuit son développement en Normandie

Chocolatier-confiseur préféré des Français avec une présence dans plus de 8 foyers sur 10, Ferrero poursuit son développement en Normandie, où le groupe est implanté depuis plus de 60 ans.

Son usine française, située dans la Vallée de l’Austreberthe, entre dans un nouveau cycle d’investissement de 36 millions d’euros pour la modernisation et la digitalisation de la production des iconiques Nutella et Kinder Bueno. Cet investissement permettra notamment la création de 25 emplois supplémentaires. Depuis 2012, Ferrero avait d’ores et déjà investi plus de 135 millions d’euros au service des performances économiques et environnementales de ses différents sites français.

La Coopérative d’Isigny Sainte-Mère et groupe chinois H&H

Située au cœur de la Normandie, la Coopérative d’Isigny Sainte-Mère bénéficie d’un terroir exceptionnel qui permet la production d’un lait d’une qualité unique. Ses 650 producteurs de lait sont rassemblés au sein de ce bocage normand qui offre une terre de pâture d’une rare richesse. Leur lait est collecté dans une zone de 50 km autour de la Coopérative, garantissant un circuit court jusqu’à la laiterie.

La production est réalisée sur 2 sites : à Isigny-sur-Mer, pour le Beurre, la Crème, les Fromages à pâtes molles, et la Poudre de lait infantile ; à Sainte-Mère-Église pour les Mimolettes et le Fromage frais.

Cette activité est notamment développée grâce à un partenariat avec le groupe chinois H&H, pour qui elle fabrique de la poudre de lait infantile dont elle a acquis l'expertise au fil des décennies.

Un partenariat en faveur de l'attractivité du territoire normand

La Région Normandie, l'AD Normandie et Business France renouvellent leur partenariat en faveur de l'attractivité du territoire normand. Objectifs :

- mieux valoriser l'attractivité de la Région et les atouts de ses territoire

- prospecter des investissements internationaux pour favoriser l'implantation de nouveaux projets et la création d'emplois dans la région

- accompagner et faciliter les projets d'investissements internationaux dans les territoires

Parmi les prochaines actions qui seront conduites dans le cadre de cette collaboration, un appel à candidatures à destination des intercommunalités est lancé début octobre 2023.

Ce dispositif expérimental et unique en France visera à accompagner les territoires en déficit d'ingénierie économique afin de pouvoir renforcer leur attractivité, leur développement territorial et de leur donner une chance dans la compétition nationale et internationale, par la valorisation de leurs ressources et la mobilisation de leurs acteurs.

L'ADN, Agence de Développement pour la Normandie

Créée par la Région en 2016, l'ADN assure le montage des dossiers d'**aide régionale pour les entreprises afin de soutenir leur développement.**

Conseil, Développement, Environnement, Export, Immobilier et Innovation, chaque soutien correspond à un dispositif IMPULSION et une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs en assure la mise en oeuvre sur le territoire

normand.

Une antenne de cette agence dont le siège est à Caen se situe sur la Métropole rouennaise.

Chaque entreprise peut ainsi bénéficier d’un interlocuteur identifié qui suivra son dossier de l’expression de ses besoins à la mise en place d’une convention de financement.

Impulsion Proximité

Le dispositif "Impulsion Proximité" s’adresse aux artisans et aux commerçants réalisant leur chiffre d’affaires en majorité avec des particuliers et au niveau local. Leur effectif est inférieur à 50 salariés et leur chiffre d'affaires annuel n'excède pas 10 millions d'euros.

Peuvent bénéficier de ce dispositif les opérations de transmission-reprise rachat d’actifs matériels et immatériels et les opérations de développement. Le dispositif s’adresse aussi aux entreprises devant faire face à une tension passagère de trésorerie.

L’aide régionale est apportée sous forme d’un prêt à taux zéro sans garantie, d’un montant maximum de 50 000 euros, versé en une fois. La participation des intercommunalités associées se traduit par le versement d’une subvention pouvant atteindre 10 % du montant du prêt.

Le nouveau dispositif "Impulsion Proximité" enrichit le "Pack proximité" proposé par la Région Normandie et intervient en complément du soutien déjà existant "Impulsion transition". Ce dispositif a pour objectif d’accompagner les TPE, artisans commerçants réalisant la majorité de leur chiffre d’affaires auprès de particuliers, dans la mise en œuvre de leurs projets de transition à dimension stratégique ou numérique.

Cette aide prend la forme d’une subvention forfaitaire de 1 000 à 5 000 € venant soutenir la réalisation de prestations visant à développer leurs activités. »

En savoir plus

Impulsion développement

Ce dispositif a pour but de favoriser et de soutenir les programmes d'investissements corporels et incorporels des entreprises normandes se rapportant à la création d'un établissement, à son développement, à sa diversification et à la reprise d'entreprise.

Un cofinancement FEDER

Un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) a pu être mobilisé pour les **phases d'investissement productif, transmission reprise et soutien à la trésorerie :**

- à hauteur de 1 million d'euros sur le Programme Opérationnel Calvados Manche Orne
- et de 1 millions d'euros sur le Programme Opérationnel Eure et Seine-Maritime

Dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire du Covid-19, ont pu être mobilisés pour soutenir leur trésorerie au moment de la crise sanitaire :

- plus de 2,5 millions d'euros de FEDER auprès des PME du Calvados Manche Orne
- plus de 1,7 millions d'euros de FEDER auprès des PME d'Eure et Seine-Maritime

Sur le Programme Régional FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027, un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de **4 millions d'euros a été programmé** sur une assiette éligible de 6 700 000 € **sur les phases de soutien à la trésorerie et d'investissement productif des PME sur l'ensemble du territoire normand.**

En savoir plus

Cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds européen de développement régional

Normandie Prêts Participatifs

Ce fonds de 20 millions d'euros permet de prêter entre 15 000 et 500 000 euros à des TPE et PME normandes.

Un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de **plus de 9 millions d'euros** a pu être mobilisé sur l'axe REACT-EU du Programme Opérationnel Calvados Manche Orne 2014-2020 (couvrant l'ensemble du territoire normand) **pour soutenir les entreprises touchées par la crise sanitaire liée au covid-19.**

Sur le Programme Régional FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027, un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de près de **3 millions d'euros** a été programmé sur une assiette éligible de 5 000 000 € sur **les phases de développement des PME sur l'ensemble du territoire normand.**

Présentation du Fonds Normandie Prêts Participatifs

Cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds européen de développement régional

L'AD Normandie fête ses 10 ans

Dix ans de présence auprès des PME, des industries et des jeunes entreprises normandes : autant de trajectoires suivies, de décisions accompagnées, de projets soutenus au plus près des réalités du terrain. Au total, ce sont près de 15 000 entreprises qui ont été accompagnées.

En 2026, l'AD Normandie entre dans sa deuxième décennie avec la même ambition : être là, au bon moment, pour toutes celles et ceux qui entreprennent en Normandie.

Contacter l'ADN

Observatoire économique de la Normandie

La Région Normandie, en partenariat avec l'ADNormandie, édite un bulletin trimestriel analysant l’évolution de l’emploi et des investissements en Normandie, spécifiquement dans l’industrie et les services. Les données utilisées proviennent de

sources ouvertes (INSEE, France Travail, Banque de France, URSSAF, ACOSS, Trendéo, First éco), de partenaires ainsi que de contributions internes.

Observatoire économique de la Normandie - 1er trimestre 2025
Observatoire économique de la Normandie - 2e trimestre 2025
Observatoire économique de la Normandie - 3e trimestre 2025
Observatoire économique de la Normandie - 4e trimestre 2025
Observatoire économique de la Normandie - 1er trimestre 2026

Normandie Participations

La Région Normandie a mis en place un **fonds d'investissement à capital détenu par la collectivité de 100 millions d'euros** pour soutenir les entreprises en haut de bilan. À ce jour, plus de 90 entreprises ont reçu l'appui financier de Normandie Participations pour poursuivre leur plan de croissance, soit plus de 55 millions d'euros investis.

Un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de près de **7 millions d'euros a pu être mobilisé sur le Programme Opérationnel Calvados Manche Orne** pour les phases de création/transmission et de développement d'entreprises.

Sur le **Programme Opérationnel Eure et Seine-Maritime, ce sont plus de 4 millions d'euros** de FEDER**,** qui sont mobilisés sur le volet du développement d'entreprises.

Sur le Programme Régional FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027, un cofinancement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de près de **5 millions d'euros a été programmé sur une assiette éligible de 8 350 000 € sur les phases de création/transmission reprises et développement sur l'ensemble du territoire normand.**

Cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds européen de développement régional

Autres structures pour vous accompagner

- NCI, leader en Normandie du capital investissement
- Bpifrance, la banque publique d'investissement

Normandie Défense

Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques croissantes, la Région Normandie et ses partenaires lancent **Normandie Défense**, un fonds d'investissement de 5 millions d'euros dédié à la montée en puissance industrielle des **PME normandes du secteur de la défense.**

Ces entreprises, souvent trop petites pour accéder aux fonds nationaux - dont les tickets d'entrée débutent généralement à un million d'euros - doivent pourtant investir rapidement pour accompagner l'accélération des cadences de production dans la **filière défense française.**

Normandie Défense : un fonds pensé pour les sous-traitants de la défense

Géré par Normandie Participations, Normandie Défense a été conçu précisément pour répondre aux besoins de ces entreprises. Il cible en priorité les **sous-traitants défense** qui, pour beaucoup, ouvrent leur capital pour la première fois. L'objectif : les accompagner dans une première étape de développement stratégique, indispensable pour sécuriser leur participation aux **futurs programmes de défense.**

Le fonds a également vocation à soutenir des **entreprises déjà actives dans la défense, ainsi que des structures innovantes en cours de qualification auprès de la Direction générale de l'armement (DGA).**

La Normandie, région stratégique pour l'industrie de défense

La Normandie compte plus de **100 entreprises actives dans la défense** et plus de **12 000 emplois liés à ce secteur.** Entre **2,5 % et 5 % des sites défense** en France sont implantés en Normandie, confirmant le poids stratégique de la région au sein de la filière nationale.

En savoir plus

Commande publique : privilégier les entreprises normandes

La Région Normandie a entrepris de renforcer fortement sa politique d'investissement et de travaux. Elle entend faire en sorte que l'économie normande puisse en bénéficier en priorité.

Depuis 2017, la Région met en œuvre, dans ses appels d’offres, de nouvelles clauses et de nouveaux critères qu’elle a spécifiquement choisis afin de privilégier les entreprises normandes dans leur accès à la commande publique. Ces nouvelles pratiques visent à simplifier les procédures, lutter contre la sous-traitance abusive, encourager l’apprentissage et faciliter l’accès des entreprises, notamment aux TPE/PME, aux marchés régionaux. Chef de file du développement économique et prescripteur notamment auprès des autres acteurs publics, la Région veut faire du réflexe normand un marqueur partagé de son identité économique.

Marchés publics régionaux : la Région soutient les entreprises normandes